



FUNDRAISING TRAINING

Entraînez-vous face à de vrais chefs d'entreprise

Parce qu'il est pertinent et utile de se mettre en situation, nous vous proposons de mettre en pratique vos connaissances théoriques et réaliser l'expérience de la recherche de mécène devant un « jury » de chefs d'entreprises. Cet atelier offre l'opportunité unique de vous exercer dans des conditions réelles, sans enjeux et en bénéficiant d'un débriefing personnalisé à l'issue de votre passage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se perfectionner sur toutes les étapes de la recherche et de la rencontre concrète avec les entreprises privées
- Gagner en aisance à chaque étape
- S'entraîner sans enjeux grâce à une mise en pratique personnalisée
- Identifier les points forts et faibles de sa présentation
- Ajuster leur présentation en fonction des conseils d'un chef d'entreprise

PUBLICS

Acteurs culturels formés à la coopération avec le monde économique > **4 participants maximum**

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi l'une des formations en « Diversification des Financements » proposées par Aquitaine Culture

MÉTHODOLOGIE

Entretiens en face à face avec des chefs d'entreprises / Débriefing collectifs personnalisés

Atelier de 4h (9h30-13h30) | TARIF SPECIAL (voir p. 29)
jeu. 3 octobre

Intervenant
Sébastien Carnac

STRATEGIE DE RECHERCHE ON-LINE DE MECENAT D'ENTREPRISE EN NATURE

Présenter votre projet et votre demande de mécénat de façon efficace, via la plateforme www.synapsae.org

Parce qu'il est essentiel de savoir présenter par écrit qui l'on est, ce que l'on fait, ce que l'on veut faire, et quel(s) soutien(s) matériel(s) on recherche pour mener un projet, cet atelier donne des clés à qui veut s'aguerrir à l'art de rédiger une demande de mécénat qui suscite l'intérêt des chefs d'entreprises.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier ses besoins en mécénat non-financier (matériaux, matériels, locaux, compétences,...) pour mener à bien ses projets
- Comprendre le fonctionnement de Synapsae, 1ère plateforme de mécénat culturel d'entreprise en nature
- Construire des outils spécifiques et une stratégie d'approche efficace via synapsae.org

PUBLICS

Tout opérateur culturel et artistique dont la structure est éligible au mécénat > **10 participants max.**

MÉTHODOLOGIE

Animation interactive : questions /réponses, échanges d'expériences, mise en pratique : rédaction et publication d'une ou plusieurs annonces de demandes de mécénat

Atelier de 7h (1 jour) | TARIF SPECIAL (voir p. 29)
ven. 29 novembre

Intervenante
Sophie Païta



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Inscription par mail à contact@aquitaiculture.org

Les prix sont donnés à titre indicatif et Aquitaine Culture se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Le prix payé par le bénéficiaire sera celui indiqué sur les tarifs en vigueur au moment de sa candidature.

Sauf dispositions particulières, les formations sont payables au comptant lors de l'inscription.

- En cas de paiement effectué par un opérateur de compétences (OPCO), il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la prise en charge des frais de formation par l'organisme qu'il aura désigné. Dans le cas d'une prise en charge partielle, le participant s'acquittera de la différence et dans le cas de non-prise en charge, il s'acquittera du paiement total.
- Tant que les frais d'inscription n'ont pas été acquittés dans les conditions définies ci-dessus, Aquitaine Culture se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.

Propriété intellectuelle • Toute reproduction des outils, même partielle, est interdite.

Documents légaux • La facture est adressée à l'issue de la formation ou de la première partie de la formation.

L'attestation de présence peut être fournie sur demande après la formation.

Pour chaque inscription à une formation, une convention de formation professionnelle, établie sur demande et selon les textes en vigueur, vous sera adressée en 2 exemplaires, dont un est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre organisation.

Annulation | Dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la session, l'association Aquitaine Culture se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation au plus tard 8 jours avant la date prévue, et ce, sans que sa responsabilité puisse être mise en cause.

En cas d'annulation pure et simple ou de son report à une période supérieure à un mois, le prix versé à Aquitaine Culture sera remboursé au client. Dans tous les cas, l'annulation ou le report de la manifestation ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Toute annulation du participant doit être notifiée par mail le plus rapidement possible. En cas d'annulation de 3 à 15 jours avant la formation, 20% du montant du stage sera facturé pour frais de dossier. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrés avant la formation, la totalité du prix sera facturée, sauf en cas de force majeure dûment constatée.

En cas d'abandon par le stagiaire en cours de formation pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, le montant correspondant aux prestations de formation non exécutées sera facturé par Aquitaine Culture à titre de dédit.

TARIFS / journée de formation

• PRESTATION DE FORMATION • PERSONNES MORALES : *nous consulter*

• FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE • PERSONNE PHYSIQUE :

	TARIF A	TARIF B	ATELIERS TRAINING
Adhérents Aquitaine Culture *	750 •	450 •	250 •
Non-adhérents Aquitaine Culture	975 •	550 •	300 •

* L'adhésion annuelle à Aquitaine Culture est de 20 • pour une personne physique (10 • pour les demandeurs d'emploi, étudiants, bénéficiaires des minima sociaux) et de 150 • pour une personne morale (associations, coopératives, établissements publics, •).

NB : un adhérent de l'Association ne peut pas simultanément être bénéficiaire du Fonds de dotation Aquitaine Culture.



PRISE EN CHARGE - FINANCEMENT

• PERSONNE PHYSIQUE

Intermittent du spectacle, salarié, agent de la fonction publique territoriale, indépendant, demandeur d'emploi vous pouvez bénéficier d'une prise en charge du coût de votre formation.

Suivant votre situation professionnelle, possibilités de financement par • L'AFDAS • L'OPCO de votre employeur (UNIFORMATION, FAFIEC, ...) dans le cadre d'un plan de formation ou d'un CIF (Congé Individuel de Formation) • PÔLE EMPLOI (AIF - aide individuelle à la formation, ...) • etc.

• COLLECTIVITÉS, AGENCES CULTURELLES ET AUTRES PERSONNES MORALES - NOUS CONSULTER

VOTRE CONTACT • Sébastien Carnac

A votre disposition pour vous informer sur le programme et vous guider dans les modalités de prise en charge par les différents organismes

09 82 51 00 86 • contact@aquitaineculture.org

organisme certifié



Datadock

N° OF - 72 33 09692 33

NOMBRE DE PARTICIPANTS / SESSION • 12 personnes maximum

Une attestation de formation peut être délivrée à l'issue de chaque module.

HORAIRES DES FORMATIONS • 9h30-12h30 / 14h-18h

LIEU DE FORMATION

en tant que prestataire • **dans vos locaux - dans toute la France**

en tant qu'organisme de formation • **Cité numérique • 2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles**

